

# PROCÈS – VERBAL de la séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 25 octobre, à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 octobre s'est réuni à la MAIRIE DE SAGY, sous la présidence de M. Denis PARISOT, Maire de SAGY.

Nombre de membres afférents au CM: 15 - En exercice: 14 - Présents ou représentés: 11

Membres présents : MOREY Raphael – BERNARD Marie-Annick – COULON Maryline – MIELO Claude – BEY

Pascal – BERTHAUD Gérard – VERGUET Ghisline – GERUSA Cindy

Membres représentés : MOREY Valentin (représenté MIELO Claude) – MAXIT Delphine (représentée MOREY Raphaël)

Membres absents: LAMY François-Noël – GUILLOT Jennifer – BOULLY Franck

Est élu secrétaire de séance : GERUSA Cindy

# Ordre du jour : 4 points en plus

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

- 2. Délibération pour travaux prévisionnels sur réseaux d'eau potable en 2025 (Seillette)
- 3. Délibération pour virement budget Commune au budget Lotissement
- 4. T.H.D.: examen des 2 offres reçues pour connecter l'ensemble des bâtiments concernés
- 5. Prévoyance : fixation du montant de la participation communale et du montant de compensation de salaire
- 6. Santé (obligatoire au 1er janvier 2026)
- 7. Point sur les restes à recouvrer
- 8. Vacance de logement au 1A Place du Presbytère au 15 novembre
- 9. Examen droit de place pour proposition d'un service plats cuisinés
- 10. Pose de bordures et modification voirie au niveau de la parcelle YD 137 bornage
- 11. Local 255 Route de Louhans minoration du 1er loyer effectif du montant de la facture GEDIMAT n° 9676
- 12. Ajustement règlement des lotissements Les Buissons et La Valla pour possibilité d'ériger carport et pergola
- 13. Etude mise à disposition gratuite salle des fêtes pour animation Ligue contre le cancer
- 14. Etude proposition de remplacement de luminaires vétustes par le SYDESL
- 15. Etude autorisation d'un forestier local à déposer ou brûler des déchets sylvicoles au dépôt communal
- 16. Etude devis portail école maternelle
- 17. Etude devis travaux logements 402 Route des Maîtres Camps
- 18. Tableau des effectifs

#### **Questions diverses:**

- Lecture d'un courriel émanant de Radio Bresse
- Info sur mise à disposition cadastre solaire par le SYDESL
- Info concernant les avancées dans le domaine de la protection des mineurs contre les sites pornographiques

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

- Point sur organisation de la journée nettoyage de la nature du 16 novembre
- Compte-rendu des travaux des employés par le 1<sup>er</sup> adjoint

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

Monsieur le Maire demande si des modifications ou ajouts sont à apporter au document. Le Conseil Municipal APPROUVE, à l'unanimité, le procès-verbal du conseil municipal du 28 septembre 2024.

## 2. Délibération pour travaux prévisionnels sur réseaux d'eau potable en 2025 (Seillette)

Il est proposé de mettre au programme des travaux prévisionnels 2025 l'alimentation de la parcelle BE 191. Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

#### Délibération pour virement budget Commune au budget Lotissement

Les frais de notaire concernant le dépôt des pièces pour le Lotissement n'ont pas été prévus au budget du Lotissement, les crédits sont donc insuffisants. Un transfert de 850 € doit être fait du budget communal au budget du lotissement. Les élus donnent leur accord à l'unanimité.

# 4. T.H.D.: examen des 2 offres reçues pour connecter l'ensemble des bâtiments concernés

Afin que les bâtiments de la garderie, du restaurant scolaire, de la mairie, de la salle des fêtes, du pôle médical... soient connectés au T.H.D, 2 propositions ont été reçues par les opérateurs Orange et SFR pour les montants suivants : Orange : 471 €/mois et SFR : 350.53 €/mois.

La ligne fixe des salles de réunion serait supprimée et la salle des fêtes connectée à internet.

Cindy GERUSA et Gérard BERTHAUD font remarquer qu'il faut se faire confirmer par écrit les débits proposés pour ces offres.

Le choix se porte à l'unanimité sur l'offre de SFR.

# 5. Prévoyance : fixation du montant de la participation communale et du montant de compensation de salaire

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, une convention de participation à adhésion obligatoire PREVOYANCE sera signée par la commune avec Territoria Mutuelle retenue par le CDG. Le Conseil municipal doit donc déterminer le taux pour le maintien de salaire des agents en cas d'incapacité temporaire de travail ou d'invalidité (le taux actuel est de 95 %) et le montant de la participation de l'employeur au régime de base mensuel (le montant actuel est de 10 €/mois/agent proratisé selon le temps de travail).

Il est donc décidé de conserver les 95 % et une participation de 50 % du montant de la cotisation mensuelle.

#### Santé (obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2026)

Les élus décident de reporter à septembre 2025 le choix des modalités d'adhésion.

#### 7. Point sur les restes à recouvrer

Claude MIELO prend la parole et explique que l'état des restes à recouvrer concerne les sommes dues à la commune et que la situation est plutôt saine, reste 1 157.15 € à recouvrir contre 4 000 € au 18 juin.

# 8. Vacance de logement au 1A Place du Presbytère au 15 novembre

Le locataire actuel a remis sa lettre de dédit pour le 16 novembre, délai en deçà du délai réglementaire mais accepté par Mr le Maire. La commune a reçu 4 candidatures pour des logements et 3 plus anciennes. La DGFIP permet à la commune de savoir si ces candidats sont bons ou mauvais payeurs. Dans ces candidatures, une seule personne recherche ce type de logement, les autres demandent une plus grande superficie. De plus, pour les logements du RDC, la priorité est donnée aux personnes âgées ou à mobilité réduite et aucune candidature ne répond à ce critère. La commune va donc passer une annonce pour informer de la vacance de ce logement.

Mr le Maire demande à Gérard BERTHAUD où en sont les travaux du logement au-dessus de la boulangerie et le délai pour le mettre à la location car nous avons plusieurs demandes qui pourraient correspondre à celui-ci : la plomberie est à peu près terminée, une intervention de l'électricien à prévoir et l'étanchéité de la terrasse. Le logement serait donc disponible fin d'année voir avant car le problème d'infiltration d'eau par la terrasse peut être traité même si un locataire l'occupe.

# 9. Examen droit de place pour proposition d'un service plats cuisinés

Une demande par mail a été reçue pour l'installation en semaine d'un service de plats cuisinés. La décision est prise de rencontrer la demandeuse le mardi 29 octobre à 18h30 afin de recueillir plus de renseignements.

# 10. Pose de bordures et modification voirie au niveau de la parcelle YD 137 bornage

Suite au bornage effectué, la route va être décalée vers l'extérieur et des bordures posées. Les travaux seront effectués par les employés communaux.

#### 11. Local 255 Route de Louhans minoration du 1er loyer effectif du montant de la facture GEDIMAT n° 9676

La future locataire du « 255 Route de Louhans » fait elle-même une partie des travaux de rénovation du local communal et a réglé une facture de matériaux à GEDIMAT, avec accord du conseil municipal, cette facture sera à déduire du 1<sup>er</sup> loyer. Les autres factures seront émises au nom de la commune.

# 12. Ajustement règlement des lotissements Les Buissons et La Valla pour possibilité d'ériger carport et pergola

Afin d'harmoniser les règlements des différents lotissements communaux sur la possibilité d'ériger des carport et pergolas en plus des vérandas, 2 sur 3 des colotis du lotissement de La Valla ont donné leur accord pour cette modification, le règlement évoluera donc dans ce sens.

### 13. Etude mise à disposition gratuite salle des fêtes pour animation Ligue contre le cancer

La section locale de la Bresse louhannaise pour la ligue contre le cancer demande la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour organiser le 12 janvier 2025 un thé dansant. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette demande.

### 14. Etude proposition de remplacement de luminaires vétustes par le SYDESL

Le maire avait demandé au SYDESL une étude pour le remplacement des luminaires vétustes, une proposition a été reçue pour 50 luminaires. Pour certains, le financement peut bénéficier d'une subvention fonds vert ou du SYDESL. Les modèles ont été choisis par les élus : AMANDINE ORCHIDEE ET/OU CLASSICSTREET. Des devis vont donc être demandés au SYDESL avec ces variantes, le choix sera fait après réception au vu des tarifs.

### 15. Etude autorisation d'un forestier local à déposer ou brûler des déchets sylvicoles au dépôt communal

Plusieurs élus rappellent que le brûlage de déchets est interdit et s'interrogent sur le volume que représentent ces déchets. La demande doit donc être faite au forestier. Un autre professionnel a eu l'autorisation de déposer ses déchets, il en sera donc de même pour celui-ci avec la stricte interdiction de brûler.

#### 16. Etude devis portail école maternelle

2 demandes de devis ont été envoyées, pour l'instant la commune n'a reçu qu'une seule réponse de GIROCIBLE pour un montant de 1 296 € TTC avec 2 variantes. La commune se laisse jusqu'à mercredi pour recevoir la 2<sup>ème</sup> réponse.

#### 17. Etude devis travaux logements « 402 Route des Gallands »

Devis reçu de l'Entreprise ROUEFF pour les peintures et pose d'un nouveau sol PVC en lé d'un montant de 9 993.60 € TTC. Une variante a été reçue pour des lames de PVC clipsées, cela représente une plus-value de 20 €/m2. Cette solution serait plus solide et durerait plus longtemps. Le conseil choisit donc cette 2ème possibilité. D'autre part le délégué aux bâtiments informe que : - des devis sont attendus pour le flashs lumineux et l'interrupteur pour l'extracteur d'air à la salle des fêtes et la pièce au sous-sol de la mairie pour l'interrupteur, l'alarme incendie et la prise – un courrier a été préparé concernant le problème de dommage ouvrage au Pôle Médical – la demande a été faite à Séverine de nettoyer de temps en temps la chaufferie au Pôle Médical.

#### 18. Tableau des effectifs

Le maire informe les élus de la stagiairisation au 1<sup>er</sup> janvier 2025 de Mme SCHMUTZ Séverine.

#### Questions diverses:

#### Lecture d'un courriel émanant de Radio Bresse

Radio Bresse informe la commune que dans le projet de lois de finances 2025, le fond de soutien à l'expression radiophonique risque d'être diminué de 35 % et que la radio compte sur les communes pour les défendre.

#### Info sur mise à disposition cadastre solaire par le SYDESL

Cet outil permet à chaque habitant de connaître gratuitement et en quelques clics le potentiel de production d'énergie solaire de sa toiture.

• Info concernant les avancées dans le domaine de la protection des mineurs contre les sites pornographiques.

Les fournisseurs d'accès internet doivent empêcher techniquement l'accès à plusieurs sites pornographiques qui ne vérifient pas l'âge des internautes. Des sites ont vu leur accès bloqué.

#### • Réunion du SIVOM le 5 novembre à 15 h 30

Invitation aux élus et agents communaux pour découvrir les équipements de collecte des déchets hors foyer : installation, entretien, usage. Mr le Maire, Pascal BEY s'y rendront avec un ou des agents.

#### • Parcelle AE108

L'achat a été signé le 22 octobre chez le Notaire, le paiement sera perçu par le vendeur au retour de la publicité foncière. Une 2ème transaction compensatrice doit être faite pour d'autres parcelles.

#### • Location salle des fêtes à l'association Synesthé'Zic

L'Association est extérieure à la commune bien qu'au moins un membre soit de Sagy. Le règlement s'applique donc ainsi que les tarifs hors commune.

Point sur organisation de la journée nettoyage de la nature du 16 novembre
Prévoir la communication : affiche, panneau pocket...

# Compte-rendu des travaux des employés par le 1<sup>er</sup> adjoint

Fauchage des dessertes, lagunes, excédent, coins de pêche – Nettoyage hors route – Vidange – Entretien du matériel – Nettoyage du cimetière – Ramassage des feuilles – Tonte du stade – Tonte au proxi – Nettoyage des regards – Arbres à élaguer – Entrée d'un administré – Massif pour le panneau lumineux.

Fin de la séance à 22 h 51.

Le secrétaire de séance,

Contra

Le Maire,